



Sainte Flaive des Loups, le 24 février 2026

**Le Président,
Monsieur Patrice PAGEAUD**

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de
Sainte-Flaive-des-Loups**

aux

Membres du CCAS

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Centre Communal d'Action Sociale qui aura lieu le :

Lundi 2 mars 2026

À 16 H 30

À la Mairie

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma meilleure considération.

Le Président,
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Mairie de Ste-FLAIVE-DES-LOUPS
Patrice PAGEAUD

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du CCAS du 16.12.2025

2. Résidence Autonomie Bernadette

Finances :

- Vote du CA 2025 RA et SAAD
- Votes des comptes de gestion et affectation des résultats
- Vote du budget exécutoire 2026 RA et SAAD
- Vote des tarifs du SAAD applicables au 01.02.2026

Fonctionnement général de la MARPA

3. CCAS

Finances :

- Vote du CA 2025
- Votes des comptes de gestion et affectation des résultats
- Vote du budget exécutoire 2026

Logements locatifs sociaux : présentation du parc et occupation

Aide sociale : bilan d'activité 2020 – 2025 (pré-instruction)